

COMMUNE DE MONTBOUCHER

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AOUT 2021

Le Conseil Municipal de MONTBOUCHER s'est réuni à la salle des fêtes place Maurice Chaumeil, le vingt sept août deux mille vingt-et-un, suivant convocation en date du vingt août deux mille vingt-et-un, sous la présidence de Monsieur FERRAND Marc, Maire.

Mme LANDREVIE Laurence a été désignée secrétaire de séance.

Présents : Mme COULAUD Céline,
Mme COULAUD Laurence,
M. DUBOEUF Goulven,
M. FERRAND Marc,
Mme LANDREVIE Laurence,
M. SKRYPCZAK Claude,
M. VELLARD Jean-Marc
et Mme BELANGEON Catherine (Secrétaire de Mairie).

Excusés et représentés :

Mme AUFAURE Estelle, pouvoir à Mme LANDREVIE Laurence ;
M. BUISSON Thomas, pouvoir à M. DUBOEUF Goulven ;
Mme. CHLEBOWSKI Murielle, pouvoir à M. FERRAND Marc ;
M. ECHARD Laurent, pouvoir à M. DUBOEUF Goulven.

Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal à 19h02...

DELIBERATIONS

1 – Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du 18 juin 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **ADOPTE** le compte rendu du Conseil Municipal du 18 juin 2021, à l'**unanimité**.

Sont ADOPTEES à l'unanimité les 4 délibérations de création de poste suivantes :

2 – Poste d’adjoint technique territorial (agent d’entretien des locaux–15 h).

3 – Poste d’adjoint technique territorial (agent de restauration -22 h).

4 – Poste d’adjoint technique principal de 2ème classe (31 h).

5 – Poste d’adjoint administratif principal de 1ère classe (35 h).

6- Reprise du commerce des Brutisses.

Deux dossiers nous ont été présentés :

- Le Bistrot du Sud, commerce de restauration rapide type snacking. Le dossier n’est pas vraiment approfondi, pas de business plan proposé.

- L’Auberge des Brutisses, de restauration plus traditionnelle. Le dossier est complet, bien plus travaillé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l’unanimité **CONTRE** le premier projet ; et **10 voix pour le second (1 voix CONTRE, M. VELLARD Jean Marc).**

Le projet de l’Auberge des Brutisses est donc **ADOPTE**.

7 – Adhésion au système PEFC (Forêt Communale).

La forêt communale représente environ 25 hectares.

But : participer à la gestion durable des forêts, améliorer la qualité de cette gestion, répondre à la demande des acheteurs de bois, valoriser et promouvoir le matériau bois.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité, **ADOPTE** cette adhésion.

8 – Demande de concours technique et financier du SDEC pour l’éclairage public.

L’étude est prévue pour la fin de l’année 2021.

La décision est **ADOPTÉE**, votée à l’unanimité par le Conseil Municipal.

9- Prise en charge partielle des frais de chauffage d’un locataire.

Les locataires en question ont une chaudière qui connaît des soucis de fonctionnement, sans que l’on ait pu y remédier à l’heure actuelle. Chose qui explique une consommation un peu plus importante que normale.

Sachant que tous les locataires ont connu cette année une hausse de leurs charges de chauffage, de l'ordre de 9 à 20 %, le Conseil Municipal propose de lui allouer la somme de 500 €.
Cette décision est **ADOPTÉE, à l'unanimité.**

10 – Décision modificative du Budget Primitif 2021 pour l'achat d'un Terminal de Paiement Electronique.

Le Terminal de Paiement Electronique, nécessaire pour pouvoir accepter les règlements par carte bleue, pour la Régie de Recettes multi-services (garderie, salle des fêtes), coûte 1011,60 €.
Cet investissement rentre dans les dépenses imprévues inscrites au budget 2021.

Cette délibération est **ADOPTÉE** à l'unanimité.

INFORMATIONS au Conseil Municipal.

a) Arrêté de nomination d'un Régisseur (Régie de recettes multi-services).

Catherine Belangeon a été nommée à ce poste pour pouvoir organiser la Régie mise en place.

b) Arrêté de stationnement des camping-cars.

Les camping-cars stationnant n'importe où autour de l'école et de la salle des fêtes, il a été nécessaire de prendre un arrêté municipal, pour qu'ils restent dans leur zone dédiée.
Des panneaux d'interdiction de stationner seront donc achetés et installés prochainement.

c) Informations sur les Ressources Humaines.

Suite aux modifications horaires de certains postes, des contrats sont en cours de finalisation.

d) Une étude sur la consommation des bâtiments communaux est envisagée avec le CRER, cela nous coûtera juste l'adhésion d'une centaine d'euros.

...Monsieur le Maire clôt la séance à 20h42.